



# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission: 8-5-2012 Date de révision: 31-7-2019 Remplace la fiche: 13-8-2014 version: 2.12

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom du produit : Hand Cleaner Plus Yellow  
 Code du produit : 10200

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie fonction ou usage : Cosmétiques

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company  
 Cyclotronweg 1  
 2629 HN Delft - Nederland  
 T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031  
[msds@mpmoil.nl](mailto:msds@mpmoil.nl) - [www.mpmoil.nl](http://www.mpmoil.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Demineralised water	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	>= 50	Non classé
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, cyclic, <2% aromates	(N° CE) 926-141-6	<= 25	Asp. Tox. 1, H304
Tall Oil Acid	(N° CAS) 61790-12-3 (N° Index) 263-107-3	<= 10	Non classé

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

C12-14 ETHOXYLATED/PROPOXYLATED ALCOHOLS	(N° CAS) 68439-50-9	<= 5	Non classé
Alcoholes, C9-11, Geéthoxyleerd	(N° CAS) 68439-46-3	<= 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Glass	(N° CAS) 60676-86-0 (N° Index) 262-373-8	<= 5	Non classé
POTASSIUM TALLATE	(N° CAS) 61790-44-1 (N° Index) 263-136-1	<= 5	Non classé
dipentène; limonène	(N° CAS) 138-86-3 (N° CE) 205-341-0 (N° Index) 601-029-00-7	<= 5	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Cristobalite	(N° CAS) 14464-46-1 (N° Index) 238-455-4	<= 1	STOT RE 1, H372
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate	(N° CAS) 55406-53-6 (N° CE) 259-627-5	<= 0,5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400
Citrus Aurantium Dulcis Peel Extract	(N° CAS) 8028-48-6 (N° Index) 232-433-8	<= 0,5	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Neuburger Silieous Earth	(N° CAS) 1020665-14-8 (N° Index) 310-127-6	<= 0,5	Non classé
Aloe Barbadosensis Leaf Juice Powder	(N° CAS) 94349-62-9	<= 0,5	Non classé
PEG-4 RAPESEEDAMIDE	(N° CAS) 85536-23-8	<= 0,5	Non classé
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	(N° CAS) 128-37-0 (N° CE) 204-881-4 (N° REACH) 01-2119555270-46	<= 0,5	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Tartrazine	(N° CAS) 1934-21-0 (N° Index) 217-699-5	<= 0,5	Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317
2-Bromo-2-nitro-1,3-propanediol	(N° CAS) 52-51-7 (N° Index) 200-143-0	<= 0,5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Titanium dioxide	(N° CAS) 13463-67-7 (N° Index) 236-675-5	<= 0,5	Non classé
Sodium Chloride	(N° CAS) 7647-14-5 (N° Index) 231-598-3	<= 0,5	Non classé
TRIETHANOLAMINE	(N° CAS) 102-71-6 (N° Index) 203-049-8	<= 0,5	Non classé
Glycerine	(N° CAS) 56-81-5 (N° Index) 200-289-5	<= 0,5	Non classé
Simmondsia chinensis seed oil	(N° CAS) 90045-98-0 (N° Index) 289-964-3	<= 0,5	Non classé
Hexyl Cinnamal Aldehyde	(N° CAS) 101-86-0 (N° Index) 202-983-3	<= 0,001	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Après contact avec la peau : Changer les vêtements imprégnés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- Après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Si la conscience est totale, faire boire beaucoup d'eau. Ne rien donner à boire au sujet inconscient.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Après inhalation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
- Après contact avec la peau : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
- Après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux.
- Après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et l'emporter en lieu sûr.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations sur les équipements de protection individuelle - voir le chapitre 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, cyclic, <2% aromates		
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m³)	1200 mg/m³
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (ppm)	165 ppm

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Nom local	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (vapeur et aérosol) # Di-tert-butyl-4-méthylfenol (damp en aérosol)
Belgique	Valeur limite (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 21/01/2020
France	Nom local	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires : Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: gel.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Agréable (parfum).
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 40 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 940 g/l
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: < 3
Viscosité, cinématique	: 1063829,787 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique	: 1000000 mPa·s
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 175 g/l
Indications complémentaires	: Nul

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

#### Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, cyclic, <2% aromates

DL50 orale rat > 5000 mg/kg

DL50 cutanée lapin > 5000 mg/kg

CL50 inhalation rat (mg/l) > 5000 mg/m<sup>3</sup>

#### Tall Oil Acid (61790-12-3)

DL50 orale rat > 10000 mg/kg

DL50 cutanée lapin > 2000 mg/kg

#### Demineralsed water (7732-18-5)

DL50 orale rat > 90000 g/kg

#### 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)

DL50 orale rat 890 mg/kg

DL50 cutanée rat > 2000 mg/kg de poids corporel OECD 402

#### 2-Bromo-2-nitro-1,3-propanediol (52-51-7)

DL50 orale rat 305 mg/kg

DL50 cutanée rat 1600 mg/kg

CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h) 0,588 mg/l/4h

#### TRIETHANOLAMINE (102-71-6)

DL50 orale rat 5530 mg/kg

DL50 orale 2200 mg/kg Rabbit

DL50 cutanée lapin > 22,5 g/kg

#### Glycerine (56-81-5)

DL50 orale rat 12600 mg/kg

DL50 cutanée lapin 10000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 9

Indications complémentaires : Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 9

Indications complémentaires : Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)

NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	25 mg/kg de poids corporel
---	----------------------------

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

### 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	100 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	-----------------------------

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	25 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	----------------------------

Danger par aspiration : Non classé

### Hand Cleaner Plus Yellow

Viscosité, cinématique	1063829,787 mm <sup>2</sup> /s
------------------------	--------------------------------

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

### Tall Oil Acid (61790-12-3)

CE50 Daphnie 1	1000 mg/l 96 hr zebra fish
----------------	----------------------------

EC50 72h algae 1	855 mg/l 72 hr nitzchia closterium
------------------	------------------------------------

### 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)

CL50 poisson 1	0,199 mg/l
----------------	------------

CE50 Daphnie 1	0,48 mg/l Daphnia magna
----------------	-------------------------

EC50 72h algae 1	> 0,4 mg/l Desmodesmus subspicatus
------------------	------------------------------------

LOEC (chronique)	1 mg/l Daphnia magna @21d
------------------	---------------------------

NOEC (chronique)	0,023 mg/l Daphnia magna @21d
------------------	-------------------------------

NOEC chronic fish	0,053 mg/l Oryzias latipes @42d
-------------------	---------------------------------

### 2-Bromo-2-nitro-1,3-propanediol (52-51-7)

CL50 poisson 1	41,2 mg/l Oncorhynchus mykiss 96 h
----------------	------------------------------------

CL50 poissons 2	35,7 mg/l Lopomis macrochirus 96 h
-----------------	------------------------------------

CE50 Daphnie 1	1,6 mg/l Daphnia magna 48 h
----------------	-----------------------------

### TRIETHANOLAMINE (102-71-6)

CL50 poisson 1	450 - 1000 mg/l Lepomis macrochirus (Bluegill)
----------------	--

CE50 Daphnie 1	609,98 mg/l Daphnia
----------------	---------------------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Hand Cleaner Plus Yellow

Persistance et dégradabilité	Biodégradation.
------------------------------	-----------------

### Tall Oil Acid (61790-12-3)

Biodégradation	74 (≤ 0) % 28 days STURM OECD 301B
----------------	------------------------------------

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)

Biodégradation	4,5 % @28d
----------------	------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Hand Cleaner Plus Yellow

Log Pow	< 3
---------	-----

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

### Tall Oil Acid (61790-12-3)

Log Kow	7,6 at 30 C
---------	-------------

Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.
------------------------------	-------------------------------

### 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)

Log Pow	5,1
---------	-----

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Hand Cleaner Plus Yellow

Sol	Aucune information disponible.
-----	--------------------------------

### Tall Oil Acid (61790-12-3)

Tension superficielle	64 air mN/m at 22 C
-----------------------	---------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
<b>14.1. Numéro ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### Transport maritime

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : 175 g/l

##### 15.1.2. Directives nationales

###### Pays-Bas

Waterbezwaaarlijkheid (NL) : sans danger pour l'eau (nwg)

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Cristobalite est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.



# Hand Cleaner Plus Yellow

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### SDS MPM REACH

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*